AVIS PUBLIC



DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 1883-472

AVIS est donné que le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard statuera sur la demande de dérogation mineure au Règlement de zonage numéro 1886, concernant l'immeuble suivant :

Demande de dérogation mineure numéro 1883-472 pour le bâtiment situé au 9020, rue de Rochdale, lot numéro 1 332 400 du cadastre du Ouébec, dans la zone

H09-13.

La nature de la dérogation est la suivante :

 que l'agrandissement du bâtiment principal, devant être limité à 50 % de la superficie de plancher du bâtiment existant lorsqu'un garage attenant est implanté dans la marge latérale, calculé selon l'article 9.14.6. c) du Règlement de zonage numéro 1886, soit augmenté à 54 %.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, lors de la séance du conseil d'arrondissement qui se tiendra le mardi 3 septembre 2019, à 19 h à la salle du conseil de la bibliothèque municipale située au 8420, boulevard Lacordaire.

Montréal, le 13 août 2019.

La Secrétaire d'arrondissement

Guylaine Champoux, avocate

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/st-leonard